Fonds National d'Activités Sociales des entreprises artistiques et culturelles

FNAS INFOS

N°23 Février 2007

JOURNÉES D'ÉTUDE : activités solidaires ou vacances solitaires

LE FNAS VOUS ACCUEILLE

Sur son site internet www.fnas.net
Un renseignement ?
Une demande d'information ?
Une question sur les cotisations ?...
La plupart des réponses sont sur le site, qui comporte aussi une rubrique « contactez-nous ».
Vous pouvez également télécharger l'intégralité du « mode d'emploi » du FNAS ainsi que les demandes d'inscription et de prise en charge.

Dans ses bureaux
185, avenue de Choisy - 75013 PARIS
(métro Place d'Italie)
du lundi au vendredi
(à l'exception du mercredi matin)
de 10 h à 12 h 30 puis de 14 h à 16 h 45.

Au téléphone
Aux heures de bureaux.
Pour les dossiers de prises en charge du lundi au vendredi de 14 h à 17 h.

SOMMAIRE

Edito 3

La vie du FNAS 4

Journées d'étude d'hiver 5

Hommage à Éric 6

Activités ..... 7 . 11
- Activités de séjours
- Destinations de printemps

Festival de Cannes 12

FNAS
Fonds National d'Activités Sociales des Entreprises Artistiques et Culturelles

N°23 - Février 2007

Edité par le FNAS - 185, Avenue de Choisy - 75013 Paris
Tél : 01 44 24 72 72 - Fax : 01 44 24 72 73

Directeur de la publication : Jean-Joël Le Chapelain.
Ont participé à ce numéro : Aristide Demonico, Philippe Gerbaud, Frank Lavanture, Nathalie Leton, Chantal Porte.
Crédit photos : Rue des Archives, P. Roy - Touristra, Boréal.
Création, conception : Boréal - www.boreal.fr
Impression : RIVET
Dépôt légal : ISSN 0335-2374

Evolution

Changer sans perdre de vue l'essentiel ; évoluer sans démagogie ni abandon majeur : est-ce la quadrature du cercle ?

Changement. Depuis sa création, en 1973, le FNAS n'a cessé de se transformer. Organisme vivant, il a suivi l'évolution et l'élargissement du champ conventionnel où il opère. Pour faire face à la gestion des droits et prises en charge de salariés qui sont passés en 20 ans de 1500 environ à plus de 20 000, ses méthodes de travail se sont modifiées ; il a dû changer plusieurs fois de locaux afin de mieux accueillir les salariés en nombre croissant et une équipe administrative qui, elle aussi, a dû s'étoffer. Un site Internet a été ouvert et un nouveau logiciel se met actuellement en place. A cette nécessaire modernisation technique, il convient d'ajouter la convention que le FNAS est en train de finaliser avec AUDIENS pour le recouvrement des cotisations. Un pas de plus vers l'institutionnalisation.

Le FNAS est né de la volonté conjuguée des partenaires sociaux soucieux de donner aux salariés du spectacle vivant subventionné des avantages offerts par les comités d'entreprise en matière d'activités sociales et de loisirs. La plupart des entreprises du secteur n'étant pas tenues de constituer un CE, ce fut une institution tout à fait importante et qui reste exemplaire, quand on sait que plus de la moitié des salariés en France ne bénéficie pas de CE (Rappelons-nous le rôle considérable joué par les CE dans le développement du tourisme social et la contribution capitale qu'ils ont apportée dans la formation du public populaire).

Le FNAS n'est pas un comité d'entreprise, il en a certaines attributions. Le fonctionnement de ses instances s'en rapproche et sa gestion en particulier est assurée par les élus des salariés. Il joue également un rôle capital dans la formation des représentants des salariés avec, entre autres, les journées d'étude d'Avignon auxquelles viennent s'ajouter depuis l'an dernier des journées d'étude d'hiver.

Son rôle et sa fonction ont été clairement définis dès l'origine dans ses statuts : "Impulser, coordonner, fournir des activités sociales aux salariés...". Mais on voit bien que si les trois verbes sont relativement clairs, le contenu, la nature et la qualité des activités restent on ne peut plus vague. Les élus du FNAS, quant à eux, n'ont cessé de s'interroger sur ce sujet et derrière la formule "FNAS ou FNAC ?", cette question est posée depuis longtemps.

Evolution. Aujourd'hui, les CE ont changé radicalement d'attitude et, majoritairement, ne jouent plus ce rôle initial d'incitateur et de médiateur pédagogue, ayant choisi de simplement faciliter l'accès à certaines activités et voyages pour mieux répondre à la "demande". "Les temps ne sont plus les mêmes", dit-on ...Peut-on se satisfaire d'une telle réponse en guise d'explication ? Comment imaginer que seul le temps soit responsable de changements aussi profonds ?
Les chèques cinéma, les chèques lire, les chèques disques, se sont considérablement développés. On utilise beaucoup déjà les chèques vacances et on parle de plus en plus de chèques culture. Devons-nous à notre tour nous ouvrir sans réserve à ces outils de "libertés individuelles" sans autre considération ? sans nous interroger sur la "demande" justement ou sur l'utilisation du mot chèque, par exemple dont l'accolement à toutes les activités leur donne en toute innocence un certain goût, induisant, qui sait, un certain comportement ?

Depuis le début, nos élus se sont efforcés de rester fidèles à l'esprit des origines en proposant des activités qui privilégient la rencontre et le collectif, en impliquant les salariés, considérant que telle est la vocation d'un CE. Cette ligne est toujours en débat. Elle sera au centre de nos prochaines journées d'étude au mois de mars. Changement, évolution, progrès, nous nous garderons en tout cas de voir là des synonymes.

Aristide DEMONICO

On fait quoi et pour qui ?

Un petit coup d'œil dans le rétroviseur pour commencer :

Dès sa création dans les années 1970 le FNAS, en mutualisant les cotisations, a cherché à ouvrir les mêmes droits à tous les salariés des entreprises artistiques et culturelles :

- quelle que soit leur taille d'abord,
- puis dans une deuxième étape, à la fin des années 1980, quel que soit le contrat de travail des salariés, autrement dit qu'ils soient salariés intermittents ou salariés permanents.

Enfin pour tendre à une meilleure équité (et non pas égalité), les prises en charge sont effectuées selon un quotient familial simplifié qui tient compte des revenus de la famille ainsi que de sa composition.

Tels sont les principes qui fondent le FNAS, structure de comité d'entreprise qui propose ses activités aux salariés de quelque 5000 entreprises du spectacle vivant subventionné. Il n'en reste pas moins que le problème de l'évolution des activités du FNAS reste posé à chaque réunion de commission et quasiment à chaque réunion d'instances.
Peut-on simplement répondre à la demande ?

Et quelle demande ?

Celle des « voyages secs » ? Celle des salariés qui considèrent le plafond des grilles de prise en charge comme un compte bancaire ? La demande de toujours plus consommer ?

Lorsqu'un dirigeant d'un des plus gros media français avoue benoîtement que l'activité principale de cette chaîne de télévision est de rendre disponible du temps de cerveau à la publicité d'un certain soda américain marron et pétillant, quelle peut être la demande ?

Comment résister à une telle déferlante ? Le FNAS a-t-il un rôle à y jouer ?

Pour les séjours proposés par le FNAS, doit-on proposer des séjours issus de l'« industrie » touristique ou bien des séjours de tourisme solidaire équitable ?

Dans un souci de souplesse, le FNAS permet aux salariés de choisir leur séjour avec pour seule contrainte de passer par un professionnel du voyage, qu'il soit du secteur associatif ou du secteur marchand. Mais l'achat des séjours sur internet posent de nouvelles questions...

Dans le même esprit de souplesse pour les activités de loisirs, le FNAS a mis en place dans les années 80 le chèque cinéma puis dans les années 90 le chèque lire puis le chèque disque. Mais le chèque culture dont on parle aujourd'hui ne sera-t-il pas la goutte qui fera déborder le vase du débat "FNAS ou FNAC" ?

Oui, quelles activités culturelles et plus généralement quelles activités le FNAS doit il proposer pour favoriser la rencontre des salariés et développer un esprit critique qui offrirait à la déferlante une résistance, fût-elle modeste ?

Ces questions alimenteront les débats des journées d'étude de mars 2007.

Frank LAVANTURE

Les journées d'étude d'hiver

L'année dernière, pour la première fois,
le FNAS organisait une cession d'hiver des journées d'étude
qui ont eu lieu à Nantes dans le cadre des BIS (Biennales internationales du spectacle).
Le conseil de gestion a pris la décision de renouveler l'expérience.
Cette année les journées d'étude d'hiver se dérouleront aux portes du printemps,
du 13 mars après midi au 15 mars à midi, à la Porte Champerret
dans le cadre du salon des Comités d'entreprise.

Le thème que nous aborderons et autour duquel tourneront exposé et débat sera :

"Rôle et responsabilité du comité d'entreprise
dans la définition et le contenu des activités culturelles et de loisirs
proposées aux salariés de l'entreprise"

Ces journées sont ouvertes aux élus et aux représentants des salariés
qui recevront une fiche d'inscription à retourner au FNAS
qui prend en charge tous les frais de voyage et d'hébergement.

Assemblée générale élective le 25 juin 2007

Tous les deux ans, le FNAS renouvelle les membres de son Assemblée générale.
Il s'agit d'un processus de constitution complexe comportant deux élections
par correspondance et des désignations pour les CEC (Comité d'entreprise conventionnel).
Cette assemblée procède à l'élection du Conseil de Gestion, instance dirigeante entre
deux Assemblées générales.
Que vous soyez salarié intermittent, délégué du personnel ou élu de CEC,
soyez très attentif aux courriers que va vous faire parvenir le FNAS et
participez aux opérations de vote.

Histoire ordinaire d'un délégué du personnel dans un Centre Dramatique

Eric avait été élu délégué, comme bien d'autres, tout simplement parce que personne ne voulait reprendre le flambeau dans l'entreprise. Et puis avec le temps et la succession de mandats, il s'était petit à petit engagé dans la défense du bien commun. Au fil des réunions et des âpres discussions, il s'était affirmé, utilisant toutes ses qualités professionnelles pour exercer son mandat.

En 1999, au moment des difficiles négociations sur la mise en place des 35 heures, il avait été en première ligne, son rôle avait été déterminant pour la conservation des acquis et la mise en place d'un système le plus équitable possible. Pendant plus de 6 mois, à raison de 2 à 3 réunions par semaine on s'est battu côte à côte et c'est dans ces moments difficiles que l'on découvre la vraie nature des gens. J'étais de plus en plus admiratif de la justesse de son raisonnement et de sa façon de se projeter, pour anticiper sur les effets à long terme de ce que l'on signait aujourd'hui. Il s'est créé à ce moment-là, une complicité de pensée indispensable pour faire front commun contre la partie adverse. Une fois l'accord signé, il mit en place l'outil informatique nécessaire au suivi et au respect de l'accord si durement obtenu.

Tous ceux qui ont exercé un mandat savent que l'on ne sort pas indemne de ces bras de fer avec un adversaire qui a, lui, le pouvoir de vous mettre sur la touche.
L'accomplissement de son mandat suppose que l'on mette de côté ses ambitions personnelles et ses propres revendications salariales. Eric avait mis son ambition au service du bien commun et comme beaucoup d'autres, il le paya par une stagnation de son salaire et la non-reconnaissance de ses compétences professionnelles.

Éric est mort lundi, à 43 ans, des suites d'un cancer contre lequel il s'est battu pendant plus d'un an.
Lundi j'ai perdu un ami. Il y a maintenant plus d'un an qu'il n'était pas venu travailler et tous les jours je m'attends à entendre son pas dans l'escalier.

A sa femme et ses enfants, je voulais juste dire qu'ils pouvaient être fiers de lui, c'était quelqu'un de bien.

Patrick et les délégués du personnel du Théâtre de l'Union à Limoges

Le Mont Dore

En 2001, nous nous réjouissions de la sortie de terre d'un nouveau village de vacances entièrement financé par des comités d'entreprise dont le FNAS : Le Lac Marin à Soustons. Nous avons salué à l'époque une redynamisation du tourisme social.

En 2007, nous franchissons une nouvelle étape avec la rénovation du village de vacances de la Nouvelle Prade Haute au Mont Dore.

Une situation exceptionnelle dans une région magnifique

Proche du centre de la France, ce village est à 530 kms de Paris, 523 kms de Marseille, 349 kms de Bordeaux, 348 kms de Toulouse, 225 kms de Lyon, 636 kms de Rennes, 685 kms de Lille, 649 kms de Strasbourg, etc....
La Nouvelle Prade Haute est située entre le Mont Dore (station thermale au charme désuet) et le Pic de Sancy.

Tourisme vert en été et blanc en hiver

Pour la première fois, le FNAS propose dans le même lieu des séjours en été et en hiver.

Attention :

- Si le Pic de Sancy bénéficie de l'action de canons à neige et permet par son téléphérique l'accès au domaine skiable de Super Besse, ce village de vacances n'est pas situé dans les Alpes... Rendez-vous l'hiver prochain pour se rendre compte.

Mais dès cet été les bénéficiaires du FNAS peuvent accéder à la Nouvelle Prade Haute en fonction des places disponibles bien évidemment.

Deux formules sont possibles : les séjours en pension complète et les séjours en gîte.

Pour les séjours en pension complète les périodes d'ouverture sont les suivantes :

- En été du 30 juin au 27 octobre 2007
- En hiver du 22 décembre 2007 au 29 mars 2008

L'animation du village de vacances a lieu seulement au cours de ces périodes.
Les séjours en gîtes sont en principe prévus toute l'année.

Cependant pour les mois de février, juillet et août qui sont très chargés, il est préférable de réserver le plus tôt possible.
Toutes les demandes doivent être effectuées auprès du FNAS. Tous les détails, les fiches d'inscription et tous les tarifs sont sur le site internet : www.fnas.net ou envoyés sur demande écrite.

En conclusion le FNAS est tout à fait dans son rôle de structure de Comité d'Entreprise en proposant ce nouveau lieu de séjour, participant ainsi à l'élargissement de l'offre du tourisme social pour permettre des vacances de qualité pour tous.

LE PUEBLO ANDALUZ
Andalousie

Séjour en pension complète

Bien situé sur la Costa Del Sol, loin d'un front de mer de béton, le Pueblo Andaluz est à 12 km au sud de Marbella et à 3 km de Puerto Banus. Petits commerces à 20 m, la station de San Pedro de Alcantara à 1 km desservie deux fois par jour par une navette gratuite, la vie quotidienne y est pratique. On rejoint la plage (sable et galets) à 800 m en traversant un quartier résidentiel calme et fleuri.
Ruelles aux balcons de fer forgé, terrasses, placettes, patios ornés de céramiques, le Club 3000 vous donnera envie de flâner et de profiter de son charme de village andalou.

Logement

Les chambres sont prévues pour 2, 3 ou 4 personnes et équipées d'une salle d'eau (douche ou bains), de toilettes, du chauffage électrique et d'un ventilateur tropical.

Restauration

Le restaurant est climatisé. Les repas sont servis en buffet avec vin de pays et eau minérale à discrétion. Le bar situé près de la piscine et de la piste de danse vous accueillera à bras ouverts.

Loisirs

Piscine, terrasse-solarium, transats, 2 courts de tennis dont un omnisports, squash, pétanque, ping-pong, tir à l'arc, volley, salon TV, salle d'animation/spectacles, scène extérieure sont tous à votre disposition pour une détente maximale
Le club-enfants avec pelouse ombragée et paillotes, aire de jeux et salle d'activités occupera les 4 à 12 ans pendant les vacances scolaires.

Tarifs

DATES	Adultes et enfants de 12 ans et plus en 1er et 2ème lit (chambre double)	Adultes et enfants de 12 ans et plus en 3ème lit (chambre triple)	Enfants de 2 à moins de 12 ans en 3ème ou 4ème lit (chambre triple ou quadruple)	Enfants de 2 à moins de 12 ans (famille monoparentale)	Enfants de moins de 2 ans
Du 07 au 14 et Du 21 au 28 avril 2007	650,00 €	587,45 €	493,62 €	493,62 €	51,34 €

Supplément chambre individuelle + 141,30 € par semaine

L'âge des enfants à prendre en compte pour l'application des réductions s'entend au jour du départ.

Exemple :

Départ le 07 avril, l'enfant est né le 06 ou le 07 avril et il a 12 ans cette année : la réduction ne s'applique pas.

Départ le 07 avril, l'enfant est né le 08 avril et il a 12 ans cette année : la réduction s'applique.

Les fiches d'inscription sont téléchargeables sur le site www.fnas.net ou envoyées sur demande écrite.

Le Prix comprend

- Le transport aérien Paris/Malaga/Paris sur vols spéciaux
- Les transferts aéroport/Club 3000/aéroport
- Un cocktail de bienvenue
- La pension complète (premier et dernier repas selon les horaires d'avion)
- Les animations et activités proposées par le Club 3000
- L'animation pour les enfants pendant les vacances scolaires
- L'assurance annulation-interruption de séjour
- L'assurance assistance-rapatriement
- Les taxes d'aéroport 33,34 € à ce jour (sous réserve d'augmentation)

Le Prix ne comprend pas

- Les boissons en dehors des repas
- Les dépenses à caractère personnel
- Les augmentations éventuelles du prix du carburant et des taxes d'aéroport
- Les excursions facultatives proposées au Club 3000

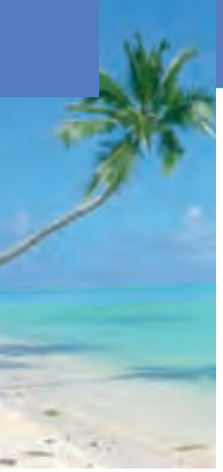

DOMAINE DE BELFOND
Martinique

Séjour : 9 jours – 7 nuits en demi-pension
(possibilité de pension complète : formule Creolita)

La Martinique, située au nord de l'arc antillais, entre la Dominique et Sainte-Lucie, vous offre la possibilité de vous évader dans un véritable havre de paix, entre les eaux turquoises de la Mer des Antilles, ses grandes plages du sud, et ses montagnes verdoyantes au nord.
Lors de votre séjour, vous découvrirez le joli village de Sainte-Anne, au sud de l'île, à 450 m de l'une des plus belles plages de sable blanc de la Martinique, et à 5km de la plus belle plage des Caraïbes : les Salines.

Logement

Le domaine de Belfond comprend 150 chambres qui sont réparties en 4 unités hôtelières entourées d'un jardin luxuriant avec 3 piscines d'eau douce et solarium.
Chaque chambre dispose d'une loggia ou d'une terrasse, d'une kitchenette, d'une salle de bain-wc, d'un coffre, d'une climatisation individuelle, et d'un téléphone avec ligne directe.
Il est à noter que des chambres sont mises à disposition des handicapés sur réservation.

Restauration

L'hôtel vous propose deux restaurants, un bar club, et un comptoir.

- « La Villa Créole » est un restaurant au bord d'une piscine, de spécialités créoles et internationales.
  Le déjeuner et le dîner sont à la carte (en supplément).
- « La Canne à sucre » est un restaurant qui vous propose les petits déjeuners servis sous forme de buffet de 6h30 à 9h30 et le soir, un dîner buffet à partir de 19h.
- « L'Aquarhum » est un bar club en bordure de piscine. Il propose une grande variété de cocktails.
- Possibilité de pension complète (voir tarifs) avec 1/4 de vin et 1/4 d'eau minérale aux repas à l'hôtel, 1 boisson incluse par jour (rhum blanc, planteur, ti-punch, jus de fruits), 1 dîner langouste au cours de votre séjour, 1 transfert aller/retour à la plage des Salines.

Loisirs

Les 3 piscines sont à votre disposition, et si vous le souhaitez, vous pourrez suivre une initiation gratuite à la plongée une fois par semaine.
Tous les soirs, le restaurant « La Canne à sucre » vous fera profiter d'une animation avec orchestre, ballet folklorique, limbo, karaoké, ambiance musicale, etc.

Vous trouverez à proximité du domaine :

- Des navettes pour Sainte-Anne et les Salines
- Des propositions de ballades en Quad
- Des locations de VTT, de scooters de mer
- Des locations de voitures (50m)

Les fiches d'inscription sont téléchargeables sur le site www.fnas.net ou envoyées sur demande écrite.

Tarifs

DEMI-PENSION			
DATES	Adultes et enfants de 12 ans et plus	Enfants de 2 à moins de 12 ans partageant la chambre des parents	Enfants de moins de 2 ans
Du 02 au 10 avril 2007 Du 09 au 17 avril 2007 Du 16 au 24 avril 2007	1030,00 €	910,00 €	110,00 €
Du 21 au 29 mai 2007	910,00 €	790,00 €	110,00 €
PENSION COMPLETE			
DATES	Adultes et enfants de 12 ans et plus	Enfants de 2 à moins de 12 ans partageant la chambre des parents	Enfants de moins de 2 ans
Du 02 au 10 avril 2007 Du 09 au 17 avril 2007 Du 16 au 24 avril 2007	1180,00 €	1060,00 €	110,00 €
Du 21 au 29 mai 2007	1060,00 €	940,00 €	110,00 €

Supplément chambre individuelle + 190 € par personne

L'âge des enfants à prendre en compte pour l'application des réductions s'entend au jour du départ.
Exemple :
Départ le 02 avril, l'enfant est né le 1er ou le 02 avril et il a 12 ans cette année : la réduction ne s'applique pas.
Départ le 02 avril, l'enfant est né le 03 avril et il a 12 ans cette année : la réduction s'applique.

Le Prix comprend

- Le transport aérien Paris/Fort de France/ Paris sur vols réguliers
- Les transferts aéroport/hôtel/aéroport en autocar grand tourisme
- L'hébergement 7 nuits à l'hôtel Domaine de Belfond 3*** base chambre demi-double
- La demi-pension inclus 1/4 de vin + 1/4 d'eau aux dîners de l'hôtel
- Les animations et activités proposées par l'hôtel
- L'assistance de notre correspond sur place
- Les taxes d'aéroport + 182 € à ce jour
- L'assurance annulation-interruption de séjour
- L'assurance assistance-rapatriement

Le Prix ne comprend pas

- Les boissons (hors celles incluses dans la demi-pension et dans la formule Créolita)
- Dépenses à caractère personnel
- Les augmentations éventuelles du prix du carburant et des taxes aéroport

Nous devons attirer votre attention sur le point suivant qui concerne tous les voyages :
l'engagement des professionnels du voyage est de vous faire partir le premier jour entre 0 h et minuit et de vous faire revenir le dernier jour entre 0 h et minuit.
Selon la durée du trajet et l'heure de départ, la première journée et la dernière voire la deuxième peuvent être amputée de plusieurs heures. Aucune solution jusqu'à ce jour, ce sont les compagnies aériennes qui décident des horaires.

AUTOUR DU FESTIVAL DE CANNES

Du 16 au 27 mai 2007

Pour les amoureux du cinéma, le FNAS propose tous les ans une activité autour du FESTIVAL DE CANNES ; cette année, du 16 au 27 mai
Vous êtes hébergé à LA VILLA RACHEL au Cannet en pension complète ou demi-pension et vous avez la possibilité d'accéder au moins aux sélections de la semaine de la critique, de la quinzaine des réalisateurs, ou d'un certain regard...

La VILLA RACHEL propose durant le Festival les tarifs suivants :

DU 16/05/07 AU 27/05/07	PENSION COMPLÈTE PAR JOUR	DEMI-PENSION PAR JOUR
1 personne	116 €	101 €
Pers. Suppl. adulte	36 €	21 €
Pers. Suppl. enfant	18 €	10,50 €

le FNAS vous propose également le DOMAINE d'AGECROFT, entre mer et massif de l'Esterel à La NAPOULE, en :
Formule Pension Complète, en chambre double à partager

TARIF ADULTE CHAMBRE ANCIENNE	DU 17 AU 20 05 2007	DU 20 AU 27 05 2007
	201€	350 €

Les fiches d'inscription sont téléchargeables sur le site www.fnas.net ou envoyées sur demande écrite.